

## Charles Bally, l'apprentissage des langues et le *Cadre Européen*



**Claire A. Forel**

Université de Genève, Suisse

claire.forel@unige.ch

Reçu le 29-03-2013/Accepté le 30-05-2013

### Résumé

La position de Ch. Bally sur l'apprentissage des langues étrangères n'apparaît pas, de prime abord, aussi favorable qu'on aurait pu le croire. Il semble même aller à l'encontre des buts affichés par le Conseil de l'Europe de dépasser les préjugés sur les langues étrangères et de favoriser la mobilité des personnes dans l'espace européen. Toutefois, on ne saurait accuser Bally de ne pas se préoccuper de la langue du voisin, pour reprendre l'expression de Comenius. Ce qui va intéresser Bally est le contraste avec d'autres langues, la prise de conscience de ce que sont les moyens linguistiques mis en oeuvre dans le maniement de n'importe quelle langue et le dépassement de la mystique linguistique. Dès lors on ne peut que penser que Bally aurait largement souscrit à ce qui est décrit dans le Cadre européen, et même qu'il a pu en être un précurseur sur bien des aspects.

**Mots-clés :** Bally, conscience linguistique, langue étrangère, Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR)

**Charles Bally, el aprendizaje de lenguas y el Marco Europeo Común de Referencia para las Lenguas (MECR)**

### Resumen

La posición de Ch. Bally sobre el aprendizaje de lenguas extranjeras no es a primera vista tan favorable como se podría creer. Parece incluso ir contra los objetivos declarados por el Consejo de Europa de superar los prejuicios sobre las lenguas extranjeras y favorecer la movilidad de las personas en el espacio europeo. Sin embargo no se puede acusar a Bally de no preocuparse por la lengua del vecino, por retomar la expresión de Comenius. Lo que le va a interesar a Bally es el contraste con otras lenguas, la toma de conciencia de lo que son los instrumentos lingüísticos utilizados en el empleo de cualquier lengua y la superación de la mística lingüística. Desde esa perspectiva sólo se puede pensar que Bally habría apoyado completamente lo que describe el marco europeo, e incluso que pudo ser un precursor en más de un aspecto.

**Palabras clave :** Bally, conciencia lingüística, lengua extranjera, Marco Europeo Común de Referencia para las Lenguas (MECR)

**Charles Bally, language learning and the Common European Framework of Reference for Languages (CEFR)**

### Abstract

At first sight, Bally does not seem very open to learning foreign languages, contrary to what one could expect. It is almost as if he did not agree with the aims pursued by

the Council of Europe of overcoming prejudice about foreign languages and promoting mobility within Europe. However, one could not blame Bally for not taking an interest in 'our neighbour's language', to speak like Comenius. What Bally looks into is awareness raising in what speaking a language implies as well as overcoming what he calls 'linguistic mysticism'. Hence, we cannot but think that Bally would have approved what the European framework is about, and we can even go so far as to say he might be seen as one of its forerunners.

**Keywords:** Bally, language awareness, foreign languages, Common European Framework of Reference for Languages (CEFR)

## Introduction

Lorsqu'on lit dans les manuscrits de Bally que « ... l'étude des langues est un mal nécessaire, un fléau qui s'est abattu sur l'Europe à partir de la Renaissance, et qui s'est accru après la [première] guerre mondiale » (ms fr 5046/1 :190 Forel 2008 : 526<sup>1</sup>) il est légitime de se poser la question de savoir ce qu'il aurait pensé du Cadre européen commun de référence pour les langues. Pour mémoire, cette œuvre est le fruit d'un long mûrissement de l'unité européenne après la seconde guerre mondiale, et repose sur la matérialisation de trois principes du Conseil de la Coopération Culturelle du Conseil de l'Europe :

- *que le riche patrimoine que représente la diversité linguistique et culturelle en Europe constitue une ressource commune précieuse qu'il convient de sauvegarder et de développer et que des efforts considérables s'imposent dans le domaine de l'éducation afin que cette diversité, au lieu d'être un obstacle à la communication, devienne une source d'enrichissement et de compréhension réciproques ;*

- *que c'est seulement par une meilleure connaissance des langues vivantes européennes que l'on parviendra à faciliter la communication et les échanges entre Européens de langue maternelle différente et, partant, à favoriser la mobilité, la compréhension réciproque et la coopération en Europe et à éliminer les préjugés et la discrimination.* (CECR : 10)

Dès lors, cette autre affirmation de Bally selon laquelle « l'assimilation d'une langue suppose un effort de mémoire brute en dehors de toute proportion avec le résultat » (ms fr 5027 : 507-8, Forel : 230) laisserait entendre que le linguiste voyait de sérieux obstacles à la réalisation de l'idéal proclamé par le Conseil de l'Europe. Nous verrons au contraire que Bally croit à l'enrichissement que représente le fait de savoir d'autres langues, se résigne à ce mal nécessaire évoqué plus haut et qu'il vise lui aussi une plus grande tolérance à l'égard des autres langues. On peut même dire qu'il a en quelque sorte été un pionnier en la matière.

Avant Bally, deux figures marquantes de la pensée européenne ont aussi proclamé l'importance de 'la langue de l'autre' mais pour des raisons différentes. La plus ancienne est celle de Comenius, que l'historien de l'enseignement des

---

1 Les citations des manuscrits de Bally sont tirées de ses cours de linguistique sociologique présentés dans Forel 2008. Nous avons jugé utile d'indiquer à la fois la référence aux manuscrits déposés dans le Fonds Charles Bally de la Bibliothèque de Genève et dans cet ouvrage.

langues étrangères Claude Germain considère comme le fondateur de la didactique des langues en tant que discipline autonome (Germain 1993). Comenius pensait qu'il fallait tout d'abord bien maîtriser sa langue maternelle et qu'en matière de langues étrangères il fallait commencer par la 'langue du voisin' afin de promouvoir la compréhension et la bonne entente entre les peuples. Nous voilà bien dans l'idéal du CECR et cela a été relevé par beaucoup. Nous verrons, et ce sera mon premier point, que Bally y adhère pleinement! L'autre figure que j'aimerais invoquer est celle de F. de Saussure qui, au début de son troisième cours, montre comment « c'est le contact avec 'les alloglosses qui [...] ouvre l'esprit sur le fait de la langue lui-même. ... » (Constantin 2005 : 94). Le CECR encourage la prise de conscience de la différence entre les idiomes et le développement d'une compétence plurilingue ; Bally développe lui aussi cette idée mais dans un cas un peu particulier puisqu'il s'agit de l'apprentissage du latin. Ce sera mon deuxième paragraphe. Enfin, le troisième aspect que j'aimerais mentionner ici est l'empan des considérations sur la langue, le panorama des activités langagières offert par le CECR qui n'est pas sans évoquer ce que Bally a cherché à faire avec sa stylistique.

### 1. Le mysticisme linguistique

Dans *Le langage et la vie*, au chapitre sur « La contrainte sociale dans le langage », Bally se livre à un examen assez serré de ce qu'il appelle le 'mysticisme linguistique'. « *La langue, rappelle-t-il, comme toutes les institutions sociales, est un moyen de vivre socialement. Or, [...] plus une institution sociale est instinctive, obscure, incontrôlable, mêlée d'une manière constante à la vie du groupe tout entier, plus celui-ci est tenté d'y voir une réalité extérieure aux individus : de là à lui conférer une valeur symbolique et mythique, il n'y a qu'un pas.* » (Bally 1935 : 194). L'exemple cité à maintes reprises est celui du « protestantische e » dénommé ainsi par les Allemands du Sud -catholiques- dont les finales étaient amuées par opposition à ce qui se passait dans le Nord, protestant. Cette simple différence régionale était donc devenue le symbole d'une différence, pour ne pas dire, d'une opposition, religieuse ! Dans ses notes préparatoires aux cours de linguistique sociologique qu'il a donnés pour la Faculté des sciences économiques et sociales, Bally dénonce l'usage de la langue en tant que symbole au point que l'on en arrive à penser qu'une langue étrangère est le véhicule d'idées étrangères. (Forel 2008 : 125). De telles représentations, dit Bally, amènent à dresser des barrières linguistiques, *De sorte que les barrières linguistiques ressemblent aux barrières douanières et contrastent violemment avec la circulation des idées, l'internationalisme d'aspirations communes, la communauté des besoins, etc. Cf. Francis Delaisi, «Les contradictions du monde moderne».* (ms fr 5044 : 86, Forel 2008 p. 324).

Plus de soixante ans plus tard, le Premier Sommet des Chefs d'Etat du Conseil de l'Europe (8-9 octobre 1993) faisait plus ou moins le même constat en « identifiant la xénophobie et les réactions ultranationalistes brutales non seulement comme l'obstacle principal de la mobilité et de l'intégration européennes mais également comme la menace la plus grave à la stabilité européenne et au bon fonctionnement de la démocratie. » (CECR : 10)

Que faire ? Bally affirme que s'enfermer dans ces représentations erronées, c'est subir la langue, et qu'il faut donc promouvoir un esprit critique. Cela l'amène à pousser ce cri quelque peu désespéré :

*Peut-on risquer timidement une vue sur le progrès linguistique (et social)? Peut-être est-il permis de rêver une prise de conscience plus nette de ce qu'est la langue ? D'où diminution de la contrainte aveugle, par commandements et tabous incontrôlés.*

*Peut-être, diminution du mysticisme linguistique qui associe langue et nation, langue et race et qui amène les guerres de langues (comme s'il ne suffisait pas d'avoir des guerres de conquêtes, de religion, des guerres économiques, etc.) (ms fr 5046/1 : 243, Forel 2008 : 542).*

Diminuer cette contrainte aveugle, promouvoir une prise de conscience, c'est précisément toute la politique linguistique promue par le Cadre Européen comme nous l'avons vu ci-dessus. Voyons comment Bally plus d'un demi-siècle auparavant voyait les choses.

## 2. La conscience de la langue

Au chapitre des « compétences de l'utilisateur/apprenant », le CECR cite parmi les compétences générales celle de 'savoir apprendre', et au sein de ce savoir figure la 'conscience de la langue et de la communication'.

*La sensibilisation à la langue et à son utilisation impliquent la connaissance et la compréhension des principes selon lesquels les langues sont organisées et utilisées, de telle sorte qu'une nouvelle expérience puisse s'intégrer à un cadre organisé et soit accueillie comme un enrichissement. En conséquence, la nouvelle langue peut alors s'apprendre et s'utiliser plus rapidement au lieu d'être perçue comme la menace d'un système langagier établi que l'apprenant considère souvent comme normal et « naturel ». (CECR : 85)*

On trouve une illustration de cette conscience de la langue et de la communication dans le domaine de la stylistique, lorsque Bally souligne dans son *Traité* (Bally 1935 : 24 puis 25) les bienfaits que la 'stylistique comparée', c'est-à-dire la recherche de ressemblances et de différences entre la langue maternelle et la langue étrangère, peut apporter à la langue maternelle. Celle-ci « en sera éclairée par contrecoup d'une lumière inattendue ; la recherche des particularités stylistiques des autres langues fera mieux connaître celles qu'on emploie sans cesse inconsciemment. ». A l'inverse, on pourra remarquer dans les langues étrangères 'des différences de quantité ou d'intensité', dans 'la nature des images' ; sans oublier que « les faits d'évocation et la valeur symbolique et sociale des faits d'expression fourniraient aussi des indices précieux. ».

Pour ce qui est du bénéfice cognitif à apprendre une langue étrangère du point de vue plus proprement linguistique, nous prendrons appui sur ce que Bally dit du latin. Ces affirmations sont à placer dans le contexte d'un désaccord profond avec Meillet sur ce sujet ; dans ses cours, Bally pense qu'il doit voir le problème autrement qu'on ne le fait habituellement :

*On dit : le latin est utile au français parce que ce dernier vient du premier.*

*Nous répondons : le latin introduit le désarroi dans l'explication du français, parce qu'il explique du français tout ce qui n'est pas lui, dans l'essence profonde de son système. [...] le latin est utile précisément parce qu'il diffère du français, et fait connaître un type de langue différent ; l'effort de combinaison et d'opposition que suppose le transport d'une idée déformée par un système dans un type différent de déformation, n'est pas inutile pour l'assouplissement de l'esprit.*

Toutefois, Bally introduit un sérieux bémol, mais n'oublions pas que c'est à propos d'une langue morte qu'il le fait :

*Mais il ne faut pas oublier que cet assouplissement est obtenu aux dépens de la logique, puisque toutes les langues sont construites en dépit du bon sens, et que, en outre, l'assimilation d'une langue suppose un effort de mémoire brute en dehors de toute proportion avec le résultat, à cause de l'arbitraire du signe. (ms fr 5027 : 507, Forel 2008 : 230)*

La question est donc de savoir si les gains espérés par l'apprentissage du latin justifient un effort aussi considérable. Il est certain qu'avec des langues modernes, et Bally en convient, il peut s'agir d'un 'mal nécessaire' qui porte en lui sa propre justification comme le fait valoir le CECR. Toutefois, on ne peut s'empêcher de penser que Bally serait peut-être resté un peu septique face à l'importance accordée actuellement dans les curriculums scolaires à la 'nécessité de savoir les langues'.

*L'utilité d'une langue étrangère pour le développement mental apparaît comme contestable dès que l'on se souvient que chaque idiome est un système dont les parties ne concordent pas avec celles d'un autre système. (ms fr5046 : 189, Forel 2008 :525)*

Il convient de nuancer cette non-concordance entre différents idiomes. « La civilisation tend à prendre une forme mondiale », constate Bally (ms fr 5029/2 :151, Forel 2008 : 297), et entraîne « une simplification qui est en train de rapprocher les différentes langues : l'internationalisme du vocabulaire, qui se fait surtout par voie d'emprunt. D'où diminution d'efforts de langue à langue. D'ailleurs cette simplification se poursuit par voie de calque (emprunt par traduction) et p[ar] des changements sémantiques dans les mots autochtones. » (ms fr 5046/1 : 240, Forel 2008 : 540). En outre, « le caractère typique de l'unification des langues modernes de civilisation, c'est qu'elle se fait sur des langues appartenant historiquement à des familles différentes. » (ms fr 5029 : 164, Forel 2008 : 304). Le cadre donné ici est celui d'une mentalité européenne, selon le titre qu'il donne à un des paragraphes du *Traité*, qui a pour conséquence que du point de vue stylistique par exemple, les différentes langues européennes y compris des langues non indo-européennes comme le hongrois ou le finnois « ont, pour les concepts de la mentalité européenne, des moyens d'expression sensiblement parallèles à ceux des autres idiomes de ce type » : (Bally 1921 : 23). La mesure de cette affinité se fait à travers « la traduction qui peut montrer le degré d'adaptation réciproque des langues actuelles de civilisation. » (ms fr 5029/2 : 151, Forel 2008 : 298).

Dans le *Cadre européen* (CECR : 113) il est aussi reconnu qu'au point de

vue socioculturel « à certains égards, les peuples d'Europe semblent partager une culture commune » mais on y rappelle qu'à « d'autres, il y a une diversité considérable ». Au titre des activités langagières, à part la réception, la production, l'interaction, on trouve aussi mentionnée la médiation, traduction ou interprétation. On peut joindre à cette dernière catégorie des descripteurs, pour l'instant limités au seul domaine de la correction sociolinguistique, qui vont de la capacité de perception de la différence culturelle -pour l'utilisateur ayant atteint un haut degré du niveau seuil de survie pour un visiteur en pays étranger (B1) - à la médiation pour l'utilisateur ayant atteint un niveau de maîtrise (C2). Alors que le premier « est conscient des différences les plus significatives entre les coutumes, les usages, les attitudes, les valeurs et les croyances qui prévalent dans la communauté concernée et celles de sa propre communauté et en recherche les indices », le second « peut jouer efficacement le rôle de médiateur entre des locuteurs de la langue cible et de celle de sa communauté d'origine en tenant compte des différences socioculturelles et sociolinguistiques » (CECR : 95). On retrouve là ce principe qu'on avait vu avec la stylistique comparée.

Enfin, une dernière remarque : il nous semble possible de rapprocher ce que Bally affirme à propos du langage transmis et du langage acquis de l'essence de ce qui est dit de la compétence plurilingue au cœur de la démarche du CECR :

*On désignera par compétence plurilingue et pluriculturelle, la compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement d'un acteur social qui possède, à des degrés divers, la maîtrise de plusieurs langues et l'expérience de plusieurs cultures. On considérera qu'il n'y a pas là superposition ou juxtaposition de compétences distinctes, mais bien existence d'une compétence complexe, voire composite, dans laquelle l'utilisateur peut puiser.*

Il est précisé que cette compétence « englobe l'ensemble du répertoire langagier à disposition » (CECR : 129). On trouve cette idée de l'élargissement du répertoire linguistique avec les notions de « langage acquis et langage transmis » dont Bally a fait une des sections du *Langage et la vie*.

*Sans doute c'est dans l'enfance et passivement qu'un Français apprend sa langue maternelle, et il garde toute sa vie cette empreinte initiale. Mais l'acquisition consciente de la langue intervient aussi très tôt et s'exerce sur des parties toujours plus considérables du parler. Dès l'école l'enfant doit se familiariser avec des formes spéciales de l'expression, qui se superposent à sa langue première et entre souvent en conflit avec elle ; chaque branche d'enseignement comporte un vocabulaire et des tours particuliers qu'il ne peut saisir sans un minimum de réflexion, et par une opposition semi-consciente avec son parler spontané. (Bally 1935 : 158)*

Certes, la différence entre les deux répertoires uniques évoqués ci-dessus est de taille puisque chez Bally, il s'agit de la langue maternelle, alors que pour ce qui concerne le CECR, c'est l'ensemble des langues à disposition qui est en jeu. Néanmoins, tout ce que nous avons vu jusqu'ici semble pointer vers une différence d'échelle : dans les deux cas les savoirs linguistiques cessent d'apparaître comme 'naturels' parce que l'intégration de nouveaux éléments suppose des réaménagements qui permettent aux mécanismes linguistiques



d'affleurer à la conscience : on vient de le voir chez Bally. Dans le CECR on peut lire : « les compétences linguistiques et culturelles relatives à chaque langue sont modifiées par la connaissance de l'autre et contribuent à la prise de conscience interculturelle, aux habiletés et aux savoir-faire. » (CECR : 40)

### 3. Le langage et la vie

Adoptant une perspective actionnelle, les rédacteurs du CECR font de l'apprenant/utilisateur de la langue un acteur social qui interagit avec d'autres ; ils sont ainsi très proches de la conception de Bally selon laquelle le « langage naturel et spontané, *instrument d'expression et d'action dans la vie réelle* mérite d'être étudié dans ce qui fait son essence, c'est-à-dire son contenu subjectif et affectif » (Bally 1935 : 36, c'est nous qui soulignons). Dans le *Traité* on trouve davantage de précisions sur l'usage de ce langage :

[...] *on ne peut guère parler sans parler à quelqu'un ou penser à quelqu'un. [...] Envisageons donc le langage comme expression d'une pensée communiquée à autrui ou exprimée avec la représentation d'autrui. Il importe peu d'ailleurs qu'autrui soit un individu, une foule ou tout le monde. Dans ce cas le langage n'est plus seulement un fait psychologique mais un fait social.* (Bally, 1921 : 8).

*Mutatis mutandis*, cela fait bien écho au chapitre 4 du CECR intitulé « L'utilisation de la langue et l'apprenant/utilisateur » : on y trouve un panorama aussi exhaustif que possible des « aspects essentiels de l'utilisation de la langue » qui invite les utilisateurs à se poser des questions telles que : savoir « dans quels domaines les apprenants opéreront et à quelle situations ils devront faire face », à qui ils « auront à faire », « quelles seront leurs relations personnelles [ou ] institutionnelles [ et dans ce dernier cas] dans quel cadre institutionnel », « à quels objets [ils] auront besoin de faire référence, quelles tâches [ils] devront accomplir », « quels thèmes [ils] auront besoin de traiter », s'ils « devront parler ou seulement écouter [ou ] lire en comprenant le sens », ce qu'ils « écouteront ou liront » ; « dans quelles conditions [ils] devront agir » et enfin « à quelle connaissance du monde ou d'une autre culture [ils] devront faire appel. » (CECR : 40)

Ce chapitre comprend notamment un paragraphe sur la communication non verbale qui mentionne autant le langage du corps que l'utilisation de traits prosodiques qui sont « paralinguistiques lorsqu'ils véhiculent un sens consensuellement admis traduisant une attitude ou un état d'esprit mais n'entrant pas le système phonologique régulier » (CECR : 73). On pense immédiatement au *Traité* et à ses paragraphes 104 et 105 consacrés respectivement à la mimique et à l'intonation ; du reste, rappelle Bally, l'intonation « n'est pas autre chose qu'une mimique vocale ». « L'inflexion de la voix sera déterminée par des règles d'usage semblable à toutes les autres règles du langage, bien qu'elles soient plus difficiles à saisir et à formuler » et « l'enseignement des langues étrangères devrait s'inspirer de ces observations et les utiliser avec plus de méthode. » (Bally 1921 : 94). Dont acte.

Le chapitre 5 du CECR est consacré aux compétences de l'utilisateur/apprenant et comprend outre des compétences générales, des compétences communicatives langagières. Celles-ci se déclinent en compétences linguistiques, sociolinguistiques et pragmatiques. Parmi les premières, sous la rubrique 'compétence lexicale', on énonce comme éléments lexicaux les « expressions toutes faites et les locutions figées constituées de plusieurs mots, apprises et utilisées comme des ensembles ». A voir les exemples qui nous sont proposés, on a l'impression de trouver un condensé des unités phraséologiques mentionnées par Bally lorsqu'il s'essaie à la délimitation puis à l'identification des faits d'expression dans son *Traité* (Bally, 1921 § 79-100) : on y retrouve les archaïsmes, les métaphores sémantiquement opaques et les procédés d'insistance, les expressions verbales, prépositionnelles figées voire des collocations elles aussi figées.

On trouve dans le *Traité* mais encore plus dans les différents cours de Linguistique sociologique que Bally a donnés à la demande de la Faculté des Sciences économiques et sociales (v. Forel 2008) de nombreux développements sur ce qui figure dans le CECR au chapitre de la compétence sociolinguistique. Pour commencer, rappelons que pour Bally :

[...] *le langage est un fait de symbolique sociale ; virtuellement, il possède sous toutes ses formes cette propriété d'évocation ; elle existe à un état latent dans tous les faits linguistiques ; mais cette tendance, toujours prête à manifester son action, est tenue en échec par d'autres qui lui sont opposées, en sorte que tous les faits de langage ne sont pas réellement évocateurs.* (Bally, 1921 : 204).

Dans la liste des composantes de la compétence sociolinguiste dressée dans le CECR on retrouve nombre d'éléments auxquels Bally a prêté attention : parmi les marqueurs de relations sociales, les formes de salutations et d'adresse ainsi que le choix des exclamations, qui sont à mettre en relation avec les différences de registre. Si on peut s'attendre à retrouver également les dialectes et les accents, y avoir fait figurer les expressions de la sagesse populaire est plus surprenant, mais à la réflexion parfaitement pertinent.

Arrêtons-nous un instant sur l'expression de la politesse dont Bally définit le langage comme « un mode d'expression réfléchi et artificiel, parce qu'il repose en grande partie sur des atténuations et des tabous sociaux » (*Langage acquis et langage transmis*, Bally 1935 : 159). Dans le *Traité* Bally donne une description virulente de la manière dont il comprend la politesse :

[...] *l'instinct de conservation crée l'illusion que la société repose sur des principes de morale, parce que la coutume établit un code de « convenances » ; en réalité, ces convenances sont des conventions, et, lorsqu'elles ne dérivent pas simplement de superstitions religieuses, elles sont essentiellement hypocrites, et pas grand-chose de plus.* (Bally, 1921 : 298).

Les procédés de politesse positive et de politesse par défaut mentionnés dans le CECR ne seraient donc que des conventions de l'usage de la langue. Cette compétence tout comme la compétence pragmatique relève donc bien de l'usage de la langue à la différence de la compétence linguistique qui touche



à sa constitution même.

### Conclusion

A la lecture du CECR on ne peut s'empêcher d'évoquer la pensée de Bally. A ce titre, on peut le voir comme une sorte de précurseur du document européen, bien que l'absence de référence à son travail dans la bibliographie laisserait entendre que ce n'est pas le cas. Néanmoins, on ne peut exclure qu'il ait été une source d'inspiration un peu indirecte. On le sait, Bally avait une grande expérience de l'enseignement des langues étrangères puisqu'il avait travaillé pendant de nombreuses années à l'Ecole de langue et civilisation française de l'Université de Genève, dont il fut du reste le directeur. S'il n'a jamais dédié d'ouvrage spécifiquement à la didactique des langues, on ne peut s'empêcher de penser à son ouvrage *Linguistique générale et linguistique française* dans lequel il contraste fréquemment l'allemand et le français et pour lequel on sait qu'il a beaucoup puisé dans l'expérience accumulée en enseignement du français langue étrangère. Ce dernier ouvrage mériterait d'être examiné pour lui-même et c'est la raison pour laquelle nous ne l'avons pas utilisé ici. Nous avons préféré nous en tenir à des publications désormais moins directement en rapport avec notre sujet, pour montrer comment Bally avait en quelque sorte réalisé sa partie d'une « collaboration entre des pédagogues militants, des maîtres de langues avec les *théoriciens du langage* » (Forel, 1994 :147) qu'il appelait de ses vœux.

### Bibliographie

- Bally, Ch. 1921<sup>2</sup> [1909]. *Traité de stylistique française*. Heidelberg, Paris : C. Winter.
- Bally, Ch. 1935<sup>2</sup> [1925]. *Le langage et la vie*, Zurich : M. Nihans.
- Bally, Ch. 1932. *Linguistique générale et linguistique française*, Paris.
- Bally, Ch. 1999. « « Les moyens d'expression dans la langue maternelle chez les enfants et chez les adolescents ». *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 52, pp. 295-307.
- Conseil de l'Europe 2001. *Un cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- [http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/source/framework\\_FR.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/source/framework_FR.pdf) [consulté le 15 mars 2013]
- Constantin, E. 2005. « Linguistique générale, cours de M. le Professeur de Saussure, 1910-1911, *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 58, pp. 83-289.
- Forel, C. 1994. « L'enseignement de la langue maternelle selon Charles Bally : une conférence publique inédite de 1932 ». *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 48, pp. 135-147.
- Forel, C. 1999. « De la didactique de la langue maternelle selon Bally à l'enseignement des langues étrangères ». *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 52, pp. 285-293.
- Forel, C. 2008. *La linguistique sociologique de Charles Bally*. Genève : Droz.
- Germain, C. 1993. *Evolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire*. Paris : Clé international.